

# L'EXPERTISE RETRAITE

BILANS RETRAITE INDIVIDUELS  
SERVICES COMPLÉMENTAIRES



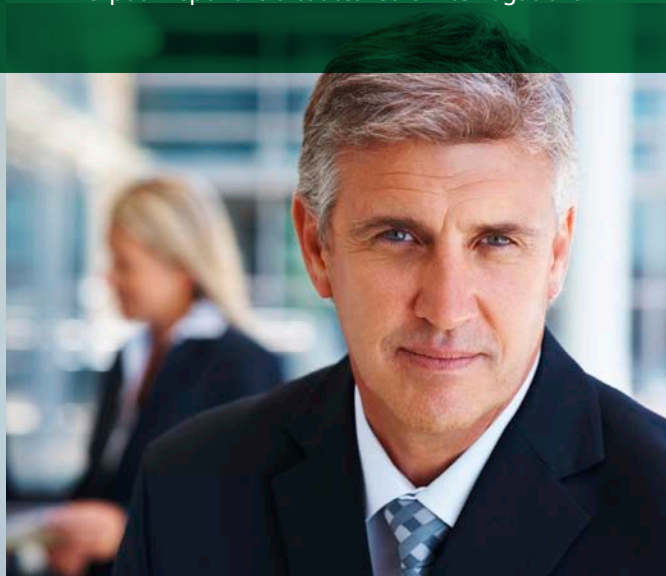
Numéro 1 de la formation dans le domaine des retraites et de la protection sociale en France, avec près de 10 000 professionnels des Ressources Humaines formés à la retraite en 30 ans, GERESO propose aux salariés seniors et à leurs DRH des **BILANS RETRAITE INDIVIDUELS** et des **SERVICES COMPLÉMENTAIRES** pour répondre à toutes leurs interrogations.

Quel sera le montant de ma pension ?

A quel âge et à quelle date pourrai-je partir à taux plein ?

Quelle est l'incidence de mes périodes de travail à l'étranger ?

Concrètement, comment liquider ma retraite ?



## LES BILANS RETRAITE INDIVIDUELS

Plus de clarté et de sérénité pour vos salariés seniors

LE BILAN RETRAITE INDIVIDUEL EST UN PUISSANT OUTIL RH, NOTAMMENT DANS LE CADRE DU PLAN SENIORS. IL PERMET AUX SALARIÉS SENIORS DE GAGNER EN CLARTÉ ET EN SÉRÉNITÉ, EN LEUR OFFRANT **UNE VISION PRÉCISE DE LEURS FUTURS REVENUS** ET DE **LEURS MODALITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE**.

C'est une prestation totalement personnalisée et confidentielle, réalisée sur la base de la carrière passée (reconstitution des droits) et à venir (simulation des montants de pension en fonction de différentes hypothèses de départ), à partir des renseignements fournis par le salarié.

- > Inventaire et synthèse des droits acquis auprès des différents régimes
- > Date du départ à taux plein
- > Nombre de trimestres à valider pour bénéficier d'une retraite à taux plein
- > Montant exact, à l'euro près, de la future pension de retraite
- > Niveaux de surcote ou de décote des pensions

Les bilans retraite individuels proposés par GERESO sont réalisés par des consultants experts, spécialistes de la retraite, forts de nombreuses années d'expérience « terrain » auprès des plus grandes entreprises françaises. Véritables administrateurs de chaque dossier, ils accompagnent les seniors du début à la fin de leur bilan retraite, saisissent les données, effectuent les calculs, réalisent les simulations et éditent les préconisations. Et ce, en toute transparence, dans une garantie de totale neutralité et d'indépendance vis-à-vis des organismes d'assurance et des établissements financiers.

LE BILAN RETRAITE INDIVIDUEL SE DÉROULE EN 4 ÉTAPES :



### L'entretien individuel

#### POUR COMPRENDRE LA CARRIÈRE DU FUTUR RETRAITÉ

Au cours d'un rendez-vous téléphonique ou en face à face, le salarié expose ses souhaits, son parcours professionnel et décrit les éventuelles particularités de sa carrière. Cet entretien permet de préciser toutes les variables à prendre en compte au cours de l'étude : revenus futurs, différents âges de départ à considérer...



### La reconstitution de carrière

#### LA « CHASSE » AUX POINTS ET AUX TRIMESTRES EST OUVERTE !

Nos consultants procèdent à l'enregistrement de toutes les données personnelles relatives à la carrière, vérifient et valident les droits acquis auprès des différents régimes.



### L'estimation des droits & les simulations

#### COMBIEN POUR MA RETRAITE ET À QUELLE DATE PARTIR ?


À l'aide d'un outil logiciel expert, calcul du montant des retraites de base et complémentaires du futur retraité suivant différentes hypothèses : modification de la date de départ, rachat ou non d'années d'études, prise en compte de la surcote ou de la décote...



### Le dossier retraite

#### TOUTE MA RETRAITE DANS UN RAPPORT PERSONNALISÉ

Un rapport d'audit détaillé, individuel et confidentiel est remis au futur retraité. En 10 à 20 pages, il précise le parcours professionnel du salarié senior, les droits acquis pour tous les régimes, les simulations des montants de pension en fonction des différentes dates de départ envisagées.



Quel niveau de retraite pour les expatriés et les top managers ?

Comment gérer la pyramide des âges dans mon entreprise ?

Comment accompagner mes salariés futurs retraités ?

## LES SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Des prestations d'audit personnalisé à forte valeur ajoutée pour le top management, les carrières complexes... et pour leur DRH !

LES DOSSIERS DE RETRAITE DE CERTAINS SENIORS SONT PLUS COMPLEXES À GÉRER, DU FAIT DE **LA RICHESSE ET DE LA VARIÉTÉ DE LEURS PARCOURS PROFESSIONNELS** : DIRIGEANTS D'ENTREPRISES, TOP MANAGERS, SALARIÉS EXPATRIÉS...

Pour accompagner ces futurs retraités, dont les dossiers retraite relèvent parfois du véritable casse-tête, et pour lesquels les enjeux financiers ou personnels peuvent être conséquents, GERESO propose, en complément du Bilan Retraite Individuel, **des prestations de conseil personnalisé à forte valeur ajoutée** :

> **RACHAT DE TRIMESTRES** :

calcul du nombre de trimestres à racheter pour optimiser la pension et/ou l'accroissement de la durée d'assurance, évaluation de l'incidence du rachat de trimestres sur les conditions de liquidation de la retraite.

> **PÉRIODES À L'ÉTRANGER** :

reconstitution de carrière des salariés expatriés, vérification de l'application des conventions internationales, examen des droits acquis dans les pays étrangers, prise en compte de l'affiliation éventuelle auprès de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE), rachat ou non de périodes à l'étranger...

> **RÉVERSION** :

formalités, vérifications des droits et du montant des pensions de réversion.

> **OPTIMISATION / ÉTUDE PROSPECTIVE / ÉTUDE DE COMPENSATION** :

simulation effectuée à partir d'un scénario plus complexe que dans le Bilan Retraite Individuel : changement de situation professionnelle, de statut, variation du niveau de revenus, étude de compensation en cas de rupture du contrat...

> **ASSISTANCE À LA LIQUIDATION DE RETRAITE** :

nos consultants accompagnent les salariés seniors au terme de leur carrière professionnelle, en tant qu'interface administrative avec les organismes de retraite. Au nom du salarié, ils prenant en charge toutes les démarches à accomplir auprès des caisses. Ils répondent aux objections formulées par les caisses de retraite, négocient les précomptes et vérifient les montants de pension calculés pour chaque caisse de retraite.

- Traitement des formalités de départ en retraite
- Déclenchement de la demande de liquidation des droits
- Contrôle du montant des pensions versées par chacune des caisses de retraite

À noter : les honoraires versés par les assurés sociaux au titre de ces prestations d'assistance à la liquidation de retraite peuvent être déduits du montant imposable des pensions qu'ils vont percevoir.

## **GERESO** CONSEIL, 30 ANS D'EXPERTISE ET D'ACCOMPAGNEMENT À FORTE VALEUR AJOUTÉE

Nos prestations de conseil visent à accompagner durablement la performance individuelle et collective, et contribuent ainsi à l'accomplissement de chacun et à la réussite de tous.

Pour remplir cette mission, GERESO s'appuie sur une équipe de consultants expérimentés, en permanence à votre écoute, qui privilégient vos bénéfices opérationnels à court terme, et le succès de votre stratégie à long terme.

Nos prestations : traitement de dossiers, étude de cas, diagnostic, audit, coaching, conduite du changement ou résolution de problématiques... auprès des secteurs privé et public.

Découvrez toutes les activités du groupe GERESO sur [www.gereso.com](http://www.gereso.com)

**FORMATION - FORMATION SUR-MESURE - CONSEIL - ÉDITION - LIBRAIRIE**

### **Siège social**

28 rue Xavier Bichat  
72018 LE MANS Cedex 2

Tél. : 02 43 23 09 09

Fax : 02 43 23 77 07

E-mail : [conseil@gereso.fr](mailto:conseil@gereso.fr)

**[www.gereso.com](http://www.gereso.com)**

### **Espace Formation**

10 rue Vercingétorix  
75014 PARIS Montparnasse

Tél. : 01 42 18 13 08

Fax : 01 42 18 13 05